

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALEILLE Séance du 3 MARS 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	14

Date de convocation	:	24 février 2026	Date d'affichage	:	24 février 2026
----------------------------	----------	-----------------	-------------------------	----------	-----------------

L'an deux mille vingt-cinq et le trois mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **FLAMAND Robert**, Maire.

Présents : FLAMAND Robert, Maire, BOUCHARD Éric, CREPIAT Annie, GARDON François, VIRICEL Christelle Adjoint, CHALANDON Edith, MARGOTAT Lydie, PLOTON Laura, POYET Bruno, VERICEL Géraldine, FRANCE Jean-Marie, CHALLET Thierry, VENET Marie-Louise, DEROSIER Philippe

Absent excusé : ROLLAND Yann

Secrétaire de séance : GARDON François

DEL1/03-03-26 – VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2026

Monsieur le Maire présente les budgets primitifs pour l'année 2026 :

Le budget communal s'équilibre en dépenses et en recettes :

- Fonctionnement : 678.730,45 €
- Investissement : 495.382,64 €

Le budget commerce s'équilibre en dépenses et en recettes :

- Fonctionnement : 20.427,24 €
- Investissement : 5.006,50 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le budget communal et le budget commerce de l'année 2026.

ADOPTÉE à l'unanimité des membres présents.

Expédition conforme au registre.

Le secrétaire de séance,
François GARDON

Le Maire,
Robert FLAMAND



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203192-20260303-DEL1_03-03-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/03/2026